

Date de la convocation : **27 mai 2026**

Membres en exercice : **32**

Présents : **18**

Procurations : **4**

Excusés : **11**

Suffrages exprimés : **22**

Abstention : **0**

Vote à l'unanimité des voix

DLB-20260604-76

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 4 juin 2026

Etaient présents :

Mme Eva Géraud, Présidente du SMIX,

Mmes Pauline Albouy-Pomponne, Joëlle Berthomieu, Claudie Bonnet, Marie-Pierre Boucabeille, Mélanie Delard, Margot Lapeyre, Marie-Claire Malroux, Catherine Manuel, Catherine Massol, Marie Wiltord-Riboulet

MM. Grégory Averous, Michel Benoit, Olivier Delsuc, Ghislain Espitalier, Etienne Gay, Pierre Ramond, Christophe Testas

Pouvoirs :

M. Gilles Cormignon à Mme Pauline Albouy-Pomponne

M. Justin Larue à M. Christophe Testas

M. Yves Le Poec à M. Ghislain Espitalier

M. Laurent Vandendriessche à Mme Eva Géraud

Excusés : Mmes Marie-Louise At, Christelle Cabanis, Béatrice Haymes, Leslie Lanau, Nadia Ould-Amer, Catherine Rabou, Sylvie Solomiac, MM. David Donnez, Christian Dumay, Alain Glade, Vincent Terrassie

COMITÉ SYNDICAL – Election du Bureau

À la suite des élections municipales et conformément aux statuts du Syndicat Mixte, il est proposé au Comité Syndical de renouveler le bureau des membres du SMIX.

Le Bureau du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn (SMIX) comprend dans l'idéal 8 membres et doit obligatoirement comprendre la Présidente et les deux vice-président(e)s (un vice-président représentant les EPCI et un vice-président représentant les communes) et 5 autres membres.

Le Comité Syndical pouvant délibérer valablement, **Mme Eva Géraud** fait appel à candidature pour la composition du Bureau.

Se déclarent candidat(e)s :

Mmes Eva Géraud (Présidente), Marie-Pierre Boucabeille (1^{ère} vice-présidente), Joëlle Berthomieu (2^{ème} vice-présidente), Nadia Ouldamer, Leslie Lanau, Catherine Manuel, M. Gilles Cormignon.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Pour chacun(e) des candidat(e)s :

Nombre de bulletins : 22

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- M. Gilles Cormignon (22 voix)
- Mme Nadia Ould-Amer (22 voix)
- Mme Catherine Manuel (22 voix)
- Mme Leslie Lanau (22 voix)

Chacun(e) des candidat(e)s ayant obtenu la majorité absolue

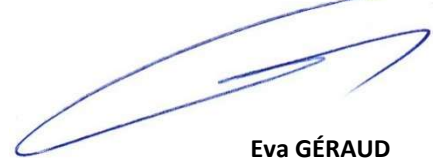
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré **et à l'unanimité des voix**,

- **APPROUVE** la composition du **Bureau** du SMIX suivante :

Mmes Eva Géraud (Présidente), Marie-Pierre Boucabeille (1^{ère} vice-présidente), Joëlle Berthomieu (2^{ème} vice-présidente), Nadia Ouldamer, Leslie Lanau, Catherine Manuel, M. Gilles Cormignon.

- **DIT** qu'un siège reste vacant.

Rendu exécutoire le 4 juin 2026
Pour extrait conforme,
La Présidente,



Eva GÉRAUD